

ARTISANAT

N°1

MARS 2020

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

HAUTE-SAVOIE



DOSSIER

Apprentissage : la CMA vous aide !

PORTRAIT

p8

Le Fouclette, une invention « au poêle »

FORMATIONS

p20

Calendrier des stages du printemps

FINANCE

p25

Financement participatif



Chambre
de **Métiers**
et de l' **Artisanat**

HAUTE-SAVOIE

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus
de 60 ans MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle
comme dans votre
vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



ÉDITO



L'apprentissage et l'orientation des jeunes sont au cœur de nos préoccupations. Pour que les jeunes deviennent les artisans de demain, pour que nos savoir-faire perdurent, il est essentiel de partager nos métiers artisanaux, notre passion. Et pour le faire, quoi de mieux que d'ouvrir les portes de nos entreprises ? J'encourage mes confrères artisans à faire de l'apprentissage une priorité. Bon nombre d'artisans ont découvert leur métier grâce à l'apprentissage, il est essentiel de perpétuer ces valeurs. L'objectif est double : offrir des perspectives de carrières aux jeunes, mais aussi donner un avenir à nos savoir-faire, si chers à notre patrimoine. De ces rencontres naissent souvent de belles vocations ! À l'heure où les options d'orientation sont nombreuses, ce premier pas en entreprise, cet avant-goût d'un métier peuvent se révéler décisifs pour aider les jeunes à façonner leur projet professionnel. Votre CMA est justement là pour vous aider dans vos démarches, entreprises et futurs apprentis, notamment en établissant des conventions de stage ou d'apprentissage. Je tiens à souligner le succès du salon Prep'A, le salon de l'apprentissage et de l'alternance, dont la 9^{ème} édition s'est déroulée à La Roche-sur-Foron les 22 et 23 janvier derniers. Je souhaite de tout cœur que cet événement ouvre la voie à de beaux projets d'avenir et à de belles carrières pour les jeunes au sein de nos entreprises artisanales. Continuons ensemble de porter haut les couleurs de l'Artisanat, et d'assurer le devenir de nos métiers.

Alain Mossière
Président

SOMMAIRE

4

ACTUS
infos et événements
près de chez vous

6

PORTRAIT
Slowen, la culotte menstruelle
éco-féminine

8

PORTRAIT
le Fouclette, une invention
récompensée au concours Lépine

10

SALON PREP'A
retour en images

12-15

DOSSIER
Apprentissage et orientation

20-23

FORMATION
calendrier du printemps

26

MADE IN LA YAUTE
des produits artisanaux et locaux

Directeurs de la publication : Alain Mossière, Président de la CMA de la Haute-Savoie et Serge Vidal, Président de la CRMA Auvergne-Rhône-Alpes
Rédactrices en chef : Violaine Cartier et Cécile Buisser, CMA Haute-Savoie et Audrey Stimamiglio CRMA Auvergne-Rhône-Alpes
Rédaction : CMA Haute-Savoie, CRMA Auvergne-Rhône-Alpes, Danielle Chanet (pages 12 à 15)

Conception : Zigzague
Photographies Illustrations : CMA Haute-Savoie, CRMA Auvergne-Rhône-Alpes, Shutterstock
Impression : Imprimerie Champagnac
Routage : Routalya
Numéro 1 : Mars 2020
Tirage : 20 885 exemplaires

Edité par la CRMA Auvergne-Rhône-Alpes
- 10 rue Paul Monrochet, 69002 Lyon
et la CMA Haute-Savoie
- 28 avenue de France, 74011 Annecy Cedex





1^{ER} NUMÉRO DE L'ARTISANAT

le nouveau magazine de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie rejoint le magazine mutualisé « Artisanat », adopté par la majorité des CMA de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Un journal, commun aux CMA de la région, mais toujours ancré dans l'information locale, proche de ses artisans, faisant la part belle aux portraits d'artisans, aux événements et aux actualités de l'artisanat haut-savoyard.

Une nouvelle formule, mais un magazine toujours distribué gratuitement à tous les artisans du département, et ce, chaque trimestre.



22 431

C'est le nombre d'entreprises artisanales immatriculées à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie au 31 décembre 2019. La Haute-Savoie a ainsi franchi la barre symbolique des 20 000 artisans en activité sur son territoire. Un chiffre qui démontre une fois de plus l'attractivité et le dynamisme de notre département.

LES OSÉADES 9^{ÈME} ÉDITION

Le rendez-vous entrepreneurial incontournable des dirigeants, startup, et créateurs-repreneurs d'entreprise. Durant quinze jours, une centaine d'événements sont proposés dans toute la Haute-Savoie : ateliers, conférences, animations concernant de nombreux sujets tels que le financement, l'innovation en entreprise, la communication, le développement durable...

Les Oséades sont l'occasion de capter de nouvelles tendances, de concevoir sa stratégie d'entreprise et de développer son réseau.

La dernière édition a généré un nombre record de 2 785 participants suscitant un taux de satisfaction de 97%.

▷ RDV du 27 mai au 10 juin 2020
oseades.com



« BRAVO LES ARTISANS » ÉDITION 2020 : LES COLLÉGIENS À LA DÉCOUVERTE DE L'ARTISANAT

Organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'opération Bravo les Artisans permet à des collégiens de se familiariser avec les métiers de l'artisanat et le monde de l'entreprise.

Les binômes d'élèves effectuent un stage de découverte de deux jours ou plus chez l'artisan de leur choix. Ils sont ensuite chargés de transmettre à leurs camarades de classe les connaissances acquises

en entreprise, puis de présenter leur exposé lors de la cérémonie à la CMA 74.

L'action « Bravo les Artisans » amène les jeunes à prendre conscience que travailler dans l'artisanat, c'est avant tout posséder un savoir-faire et l'exercer avec passion.

▷ Plus d'infos :
Service CAD / Secrétariat :
04 50 23 92 26



SALON DES MÉTIERS D'ART DE HAUTE-SAVOIE

Dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), la CMA 74 organise le Salon des Métiers d'Art de Haute-Savoie les 3, 4 et 5 avril 2020 au sein de ses locaux, à Annecy.

Vitrine de l'excellence de l'artisanat d'art local, cet événement présentera un audacieux mélange de tradition et de modernité autour de la thématique

« Matières à l'œuvre ».

Sur le Salon : découvrez le savoir-faire d'artisans d'art passionnés, assistez à des démonstrations de métiers, rencontrez et échangez avec les artisans présents, faites la découverte de métiers d'art d'hier et d'aujourd'hui : sculpteur, maroquinier, coutelier, luthier, parurière forale...

▷ RDV les 3, 4 et 5 avril 2020
à la CMA 74 – événement gratuit et ouvert à tous
cma-74.fr

RENOV'MONTAGNE

Salon de la Rénovation, de l'Aménagement et de la Décoration en Montagne

Architectes, artisans, décorateurs d'intérieurs et exposants vous aideront à donner une nouvelle vie à votre appartement ou votre chalet. Plusieurs tables rondes vous seront proposées au cours du week-end.

Restauration sur place.

▷ RDV les 11 et 12 avril 2020 aux Carroz-d'Arâches (salle du Mont Favy)

savoie-mont-blanc.com/offre/fiche/renov-montagne-salon-de-la-renovation-de-l-amenagement-et-de-la-decoration-en-montagne/4969118



SOLUCIR

le Salon du zéro gaspillage, zéro déchet en pays de Savoie.

Ce Salon réservé aux professionnels a pour but de présenter plus de 100 solutions pour mieux appréhender la transition écologique : mieux produire, mieux consommer et mieux recycler en Pays de Savoie.

Seront mis à l'honneur : divers ateliers et une conférence portant sur le réemploi de matériaux dans le BTP.

▷ RDV les 13 et 14 mai 2020 à Seynod (salle Cap Périaz)
solucir.org

FOIRE INTERNATIONALE HAUTE-SAVOIE MONT-BLANC

Grand rendez-vous de printemps, la Foire Internationale Haute-Savoie Mont-Blanc rassemble chaque année plus de 500 exposants qui présentent les dernières tendances dans de nombreux domaines : amélioration de l'habitat, ameublement, plein-air, artisanat, décoration, bricolage, gastronomie, loisirs, auto, bien-être...

▷ RDV du 30 avril au 10 mai 2020
à La Roche-sur-Foron (salle Rochexpo)
foire-internationale74.com



SLOWEN : LES RÈGLES ONT CHANGÉ !



Au placard les tabous, l'heure est à la culotte menstruelle ! C'est la tendance en vogue qui allie écologie et santé : une alternative aux protections féminines jetables à usage unique dont la composition soulève la controverse et dont l'impact écologique laisse à désirer.

Cette tendance tout droit venue des Etats-Unis, du Canada ou encore d'Australie n'a pas manqué de séduire les Français. Animée par des convictions éthiques et écologiques très fortes, Marie-Laure Desile a su se faire une place sur ce marché avec la marque Slowen.

DES MOTIVATIONS ÉCOLO-FÉMININES

Tout démarre par une réelle envie d'entreprendre. Marie-Laure est à la recherche d'une idée de projet pour aider les femmes, s'inscrivant dans une démarche écologique.

Si l'univers textile l'attire, elle ne désire pas prendre part au phénomène du « fast fashion » entraînant une surproduction liée à

des effets de mode très éphémères. En rupture avec ce système de production/consommation, elle veut un projet en accord avec ses convictions : réduire l'impact sur l'environnement et se soucier des petites mains qui assurent la fabrication.

UN PROJET CULOTTÉ

2018 a marqué l'avènement de la culotte menstruelle en France !

« Nous n'avons en réalité rien inventé, la culotte menstruelle existe depuis 100 ans... », affirme Marie-Laure. Si nos grand-mères en portaient une version assez rudimentaire, des marques émergentes s'en sont récemment inspirées et l'ont réinventée.

Le marché étant quasi saturé, Marie-Laure a souhaité s'inscrire dans cette tendance et développer un produit novateur et plus pratique : Slip-Slap. Il s'agit d'une culotte contenant des goussets permettant de maintenir un pad (une serviette hygiénique ultra absorbante, lavable et réutilisable). Plus besoin de retirer vêtements et chaussures pour changer de protection, contrairement à la culotte menstruelle classique. Ce système est le fruit de 9 mois de recherche en collaboration avec un atelier local, situé à proximité de Lyon. Le produit initial n'a cessé d'être amélioré grâce aux retours d'une communauté de testeuses, sollicitée à plusieurs reprises. L'apparence du produit n'a pas été négligée : design simple ou très féminin sont disponibles à la vente.

LA CULOTTE SE MET AU VERT

Côté composition, on prône la transparence : du coton bio et une microfibre recyclée certifiée





Oeko-Tex 100 et REACH attestent de l'absence de substances nocives pour la santé. Clin d'œil environnemental : la microfibre provient de plastique récolté par des pêcheurs en Méditerranée, ensuite trié puis recyclé. Le pad est essentiellement constitué de bambou et conçu pour ne pas rétrécir au lavage. Si les fournisseurs des matières premières se trouvent en France, Espagne, Portugal et Italie, la fabrication est, elle, 100% française. On s'émancipe des productions délocalisées à l'autre bout de la planète et des conditions de travail précaires au profit d'une démarche éthique, socialement engagée.

LES DESSOUS D'UN LANCEMENT RÉUSSI

Afin de démarrer la commercialisation de son projet, Marie-Laure a trouvé son

financement auprès de la première banque qu'elle a démarchée. Malgré ses inquiétudes, son projet a été très bien accueilli par les financeurs. En effet, le potentiel commercial du produit semble très fort, puisque la moitié de l'humanité est concernée ! Une campagne Ulule, lancée en septembre 2019, a également permis de financer la production des premières commandes. Un véritable succès puisque 240 % de l'objectif initialement fixé a été atteint ! La marque Slowen propose donc à la vente trois modèles de culottes menstruelles classiques (prix de vente compris entre 31 € et 33 €) et deux modèles Slip-Slap (au prix de 59 € intégrant une culotte + 3 pads) vendus via son propre site internet ainsi que dans de nombreux magasins bio en France. Pour l'avenir, Marie-Laure souhaiterait développer plus de tailles pour

proposer des produits allant jusqu'au 52, mettre en place une stratégie de production capable de répondre à une demande accrue avec réactivité et recruter du personnel pour lui prêter main-forte. Slowen se revendique comme une marque moderne répondant à des problématiques actuelles : rendre service aux femmes et à la planète. Si on ne peut pas sauver la planète en achetant une culotte, on peut, à notre échelle, réaliser un acte engagé, « parce que les choix que nous faisons ici ont un impact là-bas », comme l'affirme Marie-Laure.

▷ **Contact :**
Marie-Laure Desile
173 chemin du mont,
74150 Thusy
contact@slowen.fr
slowen.fr





LE FOUCLETTE : UNE INVENTION « AU POÊLE »

« Fouclette », si ce mot ne vous dit encore rien, il y a peu de chance qu'il passe inaperçu dans les mois à venir... C'est le nom que Denis Flota et Chris Ribatto ont choisi pour leur invention ! Une invention et non des moindres... puisqu'elle a remporté les faveurs du jury au concours Lépine de Montpellier en octobre dernier.

POUR LES CORDONS BLEUS AVENTUREUX
Fouclette : contraction de four à raclette et « parce qu'il fallait être un peu fou pour se lancer dans une telle aventure... »

Un nom percutant qui a donc du sens mais qui entretient tout de même sa part de mystère. Nous avons cherché à faire la lumière sur ce produit. Le Fouclette est un piano de cuisine nomade et polyvalent, permettant d'effectuer 7 types de cuissons différentes. Nous avons rencontré ses inventeurs et c'est avec fierté qu'ils nous racontent leur parcours et nous présente cet appareil de cuisson novateur et unique en son genre.

Appareil à raclette, réchaud, fondue, four, plancha, brochette, grille-pain... sont autant de fonctionnalités réalisables à partir de ce réchaud pesant environ 1 kilo, pour être emporté partout. Un allié pour les sportifs, les promeneurs, les randonneurs ou encore les pique-niqueurs qui n'en oublient pas le plaisir du bien manger. L'appareil fonctionnant au gaz en extérieur peut être converti en appareil électrique en quelques secondes grâce à l'ajout d'une résistance électrique, pour un usage domestique.



C'EST PAS DU RÉCHAUFFÉ !

Comment ce projet a-t-il vu le jour ? Lors d'un pique-nique, les deux associés constatent que la raclette à la bougie de leur voisin nécessite environ 7 minutes pour faire fondre une portion de fromage. Une méthode étonnamment longue et qui ne permet pas de faire gratiner la raclette. Ils font donc le pari de mettre au point une alternative plus élaborée et surtout plus rapide !

Les deux associés se lancent alors pleinement dans l'aventure, avec spontanéité, optimisme, sincérité et une bonne dose d'humour à en juger leurs plaisanteries, toujours très bien placées.

Au cours des 2 années de recherche et d'élaboration du projet, l'appareil n'a cessé d'être repensé,

enrichi, amélioré pour arriver aujourd'hui à sa version finalisée. Challenge relevé puisqu'en comparaison, 40 secondes sont nécessaires au Fouclette pour faire fondre et gratiner une portion de raclette ! Tout le produit a été méticuleusement pensé pour être le plus fonctionnel possible. Aucun détail n'a été laissé au hasard ! En atteste par exemple les QR codes sur les spatules à raclette qui donnent accès à de nombreuses recettes réalisables avec le Fouclette.

Des matériaux robustes tels que l'inox assurent une longue durée de vie au produit.

DE QUOI EN FAIRE TOUT UN FROMAGE...

Un produit complet et ingénieux



qui ne passe pas inaperçu... Tant et si bien qu'il a largement brillé lors du concours Lépine de Montpellier en octobre dernier. Denis Flota et Chris Ribatto ont ainsi obtenu la médaille d'or pour le Fouclette, dans la catégorie « sport et montagne » en tant qu'inventeurs. « Une expérience intense, un véritable engagement, un rythme effréné... Pendant 10 jours, nous avons fait des journées de 10h/12h », précisent-ils. C'est toutefois avec naturel et décontraction qu'ils ont abordé ce concours.

« Quand on est arrivé sur les lieux d'exposition et qu'on nous a indiqué notre emplacement, on s'est rendu compte qu'on avait un peu sous-estimé la taille du stand qui nous serait attribué... On a donc rusé pour aménager l'espace alloué et ainsi mettre toutes les chances de notre côté. On s'est empressés d'aller acheter un carré de pelouse artificielle, une table, des chaises et quelques accessoires pour habiller l'espace et mettre en scène le foclette dans une atmosphère nature, camping, randonnée... Une ambiance en adéquation avec le

positionnement du produit ». Une réactivité et une détermination sans faille, justement récompensés !

OUÛ S'ARRÊTERONT-ILS ?

Et le succès ne s'arrête pas là... Tout semble sourire à ce duo d'entrepreneurs.

Denis Flota et Chris Ribatto ont également remporté le Trophée Bref Eco de l'Innovation dans la catégorie « équipements et produits du sport, des loisirs et de la montagne » : un concours d'envergure régionale qui met en lumière les entreprises innovantes d'Auvergne-Rhône-Alpes.

À la clé de ces récompenses, une vraie reconnaissance et un gage de sérieux qui devraient stimuler les ventes du produit lors de son arrivée sur le marché au deuxième trimestre 2020.

Téméraire, le duo n'entend pas s'arrêter en si bon chemin ! Il rempile pour l'édition du concours Lépine de Paris, en avril, en tant que fabricant désormais.

Où s'arrêteront-ils ?



CONCOURS LÉPINE, KÉZAKO ?

Fondé en 1901 par le Préfet de Police Louis Lépine, le Concours Lépine a pour mission de soutenir les inventeurs et créateurs français mais aussi de mettre à l'honneur et de promouvoir l'invention, l'innovation et la création par le biais de ses concours-expositions. Depuis sa création, le concours a évolué, tout en restant un tremplin, une vitrine incontournable où des milliers d'inventions extraordinaires (stylo à bille, fer à repasser à vapeur, lentilles de contact...) ont vu le jour et pris forme.

Le Concours Lépine International Paris est ainsi organisé chaque printemps, dans le cadre de la Foire de Paris. Les Concours Lépine Régionaux et Méditerranéen permettent également aux inventeurs de faire connaître leur invention à une région précise.

▷ Plus d'infos : concours-lepine.com

▷ Le Fouclette
Denis Flota et Chris Ribatto
d.flota@yahoo.com



SALON PREP'A UN SUCCÈS GRANDISSANT !

Plus de 3 800 visiteurs étaient présents sur le salon PREP'A, les 22 et 23 janvier, pour découvrir les formations en alternance proposées en Haute-Savoie, du CAP au Bac +5, et leurs métiers. Retour en images sur cette 9ème édition.





- 1 Inauguration - remise des diplômes BTM Pâtissier
- 2 Apprentis bouchers du CFA de Groisy
- 3 Apprentis et formateurs de l'îlot sport
- 4 Réalisation d'une couronne de fleurs par une apprentie
- 5 Démonstration de métier sur l'îlot bâtiment
- 6 Atelier manucure sur le stand esthétique



APPRENTISSAGE : LA CMA VOUS AIDE !



Pour favoriser l'insertion des jeunes dans le monde du travail, la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel affirme la place de l'apprentissage.

Si cette loi confirme certaines compétences historiques des Chambres de Métiers et de l'Artisanat en matière d'apprentissage (missions d'accompagnement des jeunes vers les formations aux métiers de l'artisanat, rôle de médiateur de l'apprentissage), elle donne désormais aux branches professionnelles un

rôle prépondérant dans son organisation.

« Dans ce contexte, l'objectif du réseau des CMA est à la fois qualitatif et quantitatif », souligne Luc Fleuret, directeur régional de la formation au sein de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat. « Il s'agit de développer l'apprentissage, de l'ouvrir à davantage de publics de manière à combler le manque



de personnel qualifié, tout en sécurisant les parcours vers l'apprentissage pour que les contrats soient pérennes. » Dans cette perspective, et en lien avec le renforcement des compétences des Régions sur l'orientation et l'évolution du cadre réglementaire de l'apprentissage, le réseau des CMA d'Auvergne-Rhône-Alpes a adapté son offre de service. « Les actions des CMA s'articulent donc aujourd'hui autour de trois axes :

l'orientation professionnelle des jeunes, l'accompagnement vers l'apprentissage et l'assistance juridique des chefs d'entreprise dans le cadre de l'apprentissage. »

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Particulièrement investi dans l'accompagnement des jeunes dans leur parcours de formation et d'insertion professionnelle et soutenu par le Conseil régional, les CMA d'Auvergne-Rhône-Alpes ont mis en place depuis de nombreuses années des Centres d'aide à la décision (CAD). « Les missions des CAD sont multiples. Elles vont de l'information sur les métiers, à la validation des projets professionnels et au début de la vie active, avec la signature d'un contrat d'apprentissage notamment », précise Luc Fleuret.

L'information sur les métiers

Les CAD ont pour premier objectif de faire connaître et de promouvoir les métiers de l'artisanat. Un rôle qui s'amplifie chaque année grâce à des actions de sensibilisation et au développement de nombreuses coopérations. « Nous nouons des partenariats avec l'Éducation nationale, les établissements scolaires, les missions locales et tous les organismes qui luttent contre le décrochage scolaire pour faire découvrir aux jeunes l'artisanat, ses entreprises et ses métiers. Nous favorisons ainsi une bonne coordination entre les différents dispositifs destinés aux jeunes. Ces partenariats ont, notamment, permis de développer de nombreuses opérations parmi lesquelles « Bravo les Artisans » ou « L'Artisanat fait son cinéma »

destinées à favoriser la rencontre entre les jeunes et les artisans. L'occasion aussi de confirmer ou au contraire d'infirmier l'attrait pour un métier. Nous renforçons par ailleurs l'élaboration d'actions spécifiques dans le cadre de la réforme des lycées qui prévoit 54 heures dédiées à l'orientation. Nous développons également des mini-stages de découverte de l'entreprise pendant les vacances scolaires. Ces expériences de un à cinq jours, basées sur le volontariat, permettent elles aussi et très tôt, puisqu'elles s'adressent à des collégiens de 4^{èmes}, 3^{èmes} et aux lycéens quel que soit leur âge, de valider des projets de formation. C'est également pour certains jeunes l'opportunité de se faire connaître d'un employeur pour éventuellement plus tard signer un contrat d'apprentissage. » 2 000 mini-stages de découverte ont ainsi été proposés sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes l'année dernière.

L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'APPRENTISSAGE

Les CAD aident les futurs apprentis à construire et à valider leur projet personnel et professionnel. Cette mission concerne tous les publics : scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle. « 7 000 jeunes participent chaque année à des sessions d'information organisées par les CAD, à l'issue desquelles, ils peuvent bénéficier d'un bilan d'orientation », explique Luc Fleuret. « 1 800 jeunes sont ainsi guidés dans leur projet au regard de leur parcours antérieur et de leur motivation pour le mener à bien. Une évaluation de leurs aptitudes et de leur ▶



TROUVEZ FACILEMENT VOTRE APPRENTI

Pour vous accompagner dans votre recherche de candidat à l'apprentissage, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne-Rhône-Alpes vous propose une bourse en ligne apprentissage-auvergnerrhonealpes.fr

N'hésitez pas à déposer votre offre pour que les jeunes en recherche de maître d'apprentissage puissent connaître vos besoins.

► intérêt permet également aux conseillers CAD de donner, selon les cas, des préconisations de parcours pédagogiques afin de renforcer et de mettre à niveau leurs compétences, qu'il s'agisse des savoir-faire ou des savoir-être. La préoccupation première des CAD est de vérifier que leur projet est stable et réalisable avant de le valider. L'objectif est de sécuriser les parcours afin de permettre à des jeunes de réaliser leur projet tout en répondant aux besoins de recrutement des entreprises. Au terme de cet accompagnement, le CAD apporte son aide aux jeunes pour trouver une entreprise d'accueil qui réponde à leurs souhaits. » Une étape facilitée par la Bourse de l'apprentissage qui, avec 4 000 offres proposées chaque année, permet de rapprocher l'offre et la demande.

La prise en compte des publics spécifiques

Partenaires de l'Agefiph, les

CAD accompagnent les jeunes en situation de handicap dans la voie de l'apprentissage. Les conseillers des CAD interviennent notamment auprès des jeunes, des entreprises et des centres de formation pour le montage et la validation des plans d'adaptation pédagogique qui permettent de compenser le handicap pendant leur formation en milieu professionnel.

UNE NOUVELLE ASSISTANCE JURIDIQUE POUR LES ARTISANS

La loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel a remplacé l'enregistrement des contrats d'apprentissage par un simple dépôt. « L'enregistrement des contrats d'apprentissage permettait aux artisans de les soumettre à l'œil expert des conseillers des CMA. Cette étape étant désormais supprimée, le risque est de rédiger un contrat non conforme ou incomplet », souligne Luc Fleuret.

La formalisation et la sécurisation juridique du contrat d'apprentissage

Fortes de leur compétence dans ce domaine, les CMA proposent donc aujourd'hui aux entreprises une nouvelle assistance juridique. « Il s'agit d'éviter que la non-conformité du contrat de travail crée des différends, notamment concernant la rémunération. Le danger en cas d'erreur est réel et le contrat peut devenir source de contentieux pour l'entreprise. » De même, cet appui juridique est préconisé en cas d'embauche d'un mineur. « L'entreprise doit en effet être sensibilisée aux démarches qui lui incombent en matière de sécurité au travail afin que sa responsabilité ne soit pas mise en cause en cas d'accident. »



CMA, LA GARANTIE CONFIANCE

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat restent à vos côtés pour formaliser et garantir la conformité de votre contrat d'apprentissage.

SÉRÉNITÉ ET EFFICACITÉ

- ▷ Une simplification de toutes vos démarches
- ▷ Un accompagnement personnalisé pendant la durée du contrat
- ▷ Une expérience reconnue dans le domaine de l'apprentissage

EXPERTISE ET SÉCURITÉ

- ▷ Une garantie de conformité de votre contrat d'apprentissage
- ▷ Une équipe professionnelle, réactive et à votre écoute
- ▷ Des conseils sur tous les aspects de la mise en œuvre du contrat

Les CMA proposent aux artisans de sécuriser les contrats d'apprentissage en les aidant à rédiger des contrats conformes au droit du travail jusqu'au dépôt auprès de l'opérateur de compétences concerné.

Dans le cadre de la réforme de l'apprentissage induite par la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, les CMA sont plus que jamais des acteurs majeurs de la formation. Elles contribuent, en effet, à valoriser les métiers de l'artisanat, à sécuriser les parcours des futurs apprentis et apportent une assistance juridique aux artisans. « Nous

donnons au jeune la possibilité d'être maître de son parcours professionnel et veillons à ce que tous les apprentis qui intègrent les entreprises aient fait des choix réels de formation et non des choix par défaut. Nous contribuons ainsi à assurer aux entreprises un vivier de futurs salariés motivés et nous réduisons par là même les ruptures de contrats », précise Luc Fleuret. Rappelons que, au niveau national, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat se sont engagées à former 40 % d'apprentis en plus d'ici 2022, passant de 140 000 à 200 000 apprentis.

En partenariat avec :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



NOUS CONTACTER

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute Savoie
Agnès Bosetti - Secrétariat Centre d'Aide à la Décision
04 50 23 92 26 - cad@cma-74.fr



Un médiateur dans chaque CMA

Confiantes aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat par le code du travail et issues de la loi Cherpion, les missions de médiation et de prévention des difficultés liées à l'exécution du contrat d'apprentissage évoluent. En cas de conflit, l'employeur ou l'apprenti avait déjà la possibilité de saisir le médiateur pour résoudre leurs différends au sujet de l'exécution ou de la rupture du contrat d'apprentissage. La loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel complète cette mission et rend désormais obligatoire l'entretien avec le médiateur en cas de démission de l'apprenti. Elle encadre les modalités de cette démission avec le représentant légal du jeune et précise les modalités liées à l'exclusion du jeune du CFA. En Auvergne-Rhône-Alpes, un médiateur est joignable dans chaque CMA. Réputé neutre et formé à la prévention et à la gestion des conflits, le médiateur a une parfaite connaissance du cadre d'intervention de l'apprentissage et des problématiques de relations humaines et professionnelles. Son objectif est de rapprocher les parties, de les aider à tout moment à trouver un accord mutuel prenant en compte leurs demandes, intérêts et droits, ou d'informer l'apprenti qui démissionne des conséquences de cette décision.



UNE ENQUÊTE SUR LA MOBILITÉ DES ARTISANS DU BÂTIMENT

Courant mars, les entreprises du bâtiment sont sollicitées pour répondre à une grande enquête sur leurs déplacements.

Coût du carburant, restriction de circulation dans les zones à faible émission (ZFE), contraintes environnementales, la mobilité a un impact de plus en plus important sur les entreprises. Afin d'accompagner les artisans à repenser leur mobilité, le réseau des CMA souhaite leur proposer des actions sur mesure. Le questionnaire qui leur est envoyé par mail courant mars vise à dresser un état des lieux et à mieux

connaître le parc de véhicules des entreprises du bâtiment, l'utilisation de ces véhicules, les coûts afférents (carburants, assurances, entretien...), le kilométrage parcouru en moyenne, les secteurs d'intervention, et ce pour évaluer le coût réel de la mobilité des entreprises.

Entreprise du bâtiment, aidez-nous à mieux connaître vos déplacements et leurs impacts en répondant à l'enquête de votre CMA.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

TAXE D'APPRENTISSAGE

NOUVEAU

En 2020, vous pouvez verser directement le 13 % de votre taxe aux Centres d'Aide à la Décision (CAD) des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

**Soutenez la formation
des apprentis de l'artisanat.**

**Contactez-nous !
LA CMA VOUS AIDE.**





POUR VENDRE VOTRE ENTREPRISE, ANTICIPEZ !

Quelle qu'en soit la raison, la vente d'une entreprise est un projet à long terme qui, pour aboutir, nécessite en moyenne entre un et trois ans. Votre CMA vous aide à faire de cette vente un succès.



Contrairement aux idées reçues, la transmission d'une entreprise artisanale peut prendre plusieurs mois, voire des années. Une réalité méconnue des artisans qui, dans la majorité des cas, ne se préoccupent de la question que lorsque survient une maladie, un accident, un événement les contraignant à déménager ou à quelques mois de la retraite. Le réseau des CMA propose, dans le cadre du Contrat Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, l'Action Transmission : un diagnostic et un suivi individuel sensibilisent les artisans le plus en amont possible afin d'anticiper la transmission de l'entreprise pour qu'elle aboutisse dans un délai raisonnable.

COMBIEN VAUT VOTRE ENTREPRISE ?

La première étape de l'accompagnement proposée par votre CMA, le diagnostic transmission, permet d'estimer votre entreprise. Le conseiller transmission effectue un état des lieux afin d'identifier les points positifs, susceptibles de valoriser votre activité, et les points négatifs (matériel vieillissant, installations plus aux normes...) qui pourraient faire baisser le prix de vente de votre

entreprise. Ce diagnostic permet d'avoir une vue d'ensemble sur tous les aspects : gestion et finances, production, achats, ressources humaines, marketing et commercial, patrimoine immobilier et matériel, carnet de commandes... Rédigé après une visite dans l'entreprise, cet état des lieux inclut une analyse de la concurrence, du secteur d'activité et de l'environnement géographique. Il permet de situer l'entreprise dans son contexte. Parallèlement, et grâce à une méthode éprouvée, le conseiller de votre CMA réalise une évaluation de l'entreprise et propose, avec la plus grande neutralité, une estimation du prix de vente qui soit cohérente avec le marché.

ENGAGER DES ACTIONS CORRECTIVES

L'état des lieux de votre entreprise permet également d'identifier des points faibles qui pourraient vous contraindre à baisser votre prix de vente. Si vous vous engagez dans un processus de transmission, vous pouvez profiter d'un accompagnement individuel de votre CMA et bénéficier d'un appui et de conseils pour mettre en œuvre un plan d'actions personnalisé qui redonnera de la plus-value à votre entreprise et optimisera sa vente.

VENDRE VOTRE ENTREPRISE

La dernière étape de l'accompagnement consiste à mettre en vente votre entreprise sur le site transentreprise.com, le site de la transmission et de la reprise d'entreprises des Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Cette plateforme nationale répertorie environ 8 000 offres en ligne et vous permet de bénéficier d'une grande visibilité tout en conservant le plus total anonymat, vos coordonnées n'étant pas communiquées. Un anonymat apprécié dans une période transitoire où vous ne souhaitez pas nécessairement informer votre clientèle ou vos fournisseurs de votre projet. La CMA assure ainsi l'interface entre le cédant et les repreneurs potentiels en présélectionnant ces derniers en fonction du sérieux de leur dossier, de leur capacité de financement et de leur profil au regard de vos attentes. La CMA organise ensuite la mise en relation avec les repreneurs potentiels identifiés.

▷ **Plus d'informations :**
Service économique

En partenariat avec :  **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes



REJOIGNEZ LA FENARAC

Depuis 1984, la Fédération Nationale des Associations de Retraités de l'Artisanat et du Commerce de Proximité défend, représente, informe et divertit les retraités de l'artisanat.

Association officielle de représentation et d'expression des retraités auprès des pouvoirs publics, la FENARAC défend les intérêts et les droits des retraités et de leurs conjoints.

La FENARAC et ses 77 associations présentes partout en France travaillent en collaboration avec de nombreuses instances décisionnaires et agissent pour préserver le pouvoir d'achat, la

couverture santé, les droits fiscaux et sociaux des retraités.

La FENARAC informe largement ses adhérents de leurs droits, leur propose de nombreux avantages : mutuelle santé, assurances, achats à prix réduits...et les aide dans leurs démarches administratives ou en cas de maladie.

Les adhérents peuvent également profiter toute l'année d'activités de formations, de loisirs, de sorties culturelles, de voyages et de rencontres conviviales.



► Pour plus d'informations :
www.fenarac.org
fenarac.aura@gmail.com

**ARTISANS,
PENSEZ À VOUS FORMER !**

Grâce au Conseil de la formation, financez votre formation pour gérer ou développer votre entreprise.
Réservé aux chefs d'entreprise inscrits au répertoire des métiers et à leur conjoint (collaborateur ou associé).

Déposez en ligne votre demande de financement :
<http://cdf.crma-auvergnerhonealpes.fr>

MA
Chambre
de **Métiers**
et de l' **Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



LE NOUVEAU CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE



Chargé par le gouvernement de la mise en œuvre d'un nouveau Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) des actifs occupés du secteur privé, France Compétences a désigné le Groupement porté par l'Association des CIBC Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat et la Chambre régionale d'agriculture pour proposer ce service.

► **Plus d'informations :**
mon-cep.org/
auvergnerhonealpes
09 72 01 02 03
(numéro unique non surtaxé)

En offrant à tous les salariés et indépendants du secteur privé la possibilité d'évoluer dans leur vie professionnelle, le nouveau Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) constitue un véritable levier pour faire le point sur sa situation professionnelle, s'informer sur les métiers et qualifications du territoire, faciliter un projet et accéder à la formation. Tels sont les services désormais proposés par le Groupement CIBC auquel participe l'ensemble des Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne-Rhône-Alpes. Le groupement CIBC CEP Auvergne-Rhône-Alpes offre un service personnalisé et de proximité dans plus de 100 communes de la région.

Les porteurs de projet, les artisans et leurs salariés peuvent notamment bénéficier du Conseil en Evolution Professionnelle.

Retraite : comment m'y retrouver ?

Faites le point avec un expert pour vous accompagner dans vos projets de vie

- 5 minutes pour prendre rendez-vous
- 1 heure pour un bilan personnalisé
- 1 vie à être couvert

- À quel âge pourrez-vous prendre votre retraite ?
- Quels seraient les droits de votre conjoint survivant ?
- Quel sera le revenu annuel que vous percevrez à la retraite ?
- Quels seraient les impacts financiers sur vos revenus personnels et sur votre entreprise en cas d'interruption d'activité ?

En partenariat avec les chambres de métiers et de l'artisanat, ce bilan vous est offert, confidentiel et sans engagement

Ne tardez plus, réservez votre bilan dès maintenant
en envoyant un mail à l'adresse suivante :
drlyon@ag2rlamondiale.fr



AG2R LA MONDIALE
Prendre la main
sur demain



AGENDA DES PROCHAINS STAGES EN HAUTE-SAVOIE

LIEU DE FORMATION : CMA - ANNECY



ZOOM SUR

GESTION

Les outils pratiques pour suivre les finances de votre entreprise

Mettre en place des indicateurs simples et adaptés à votre entreprise et à votre activité : gestion et démarche stratégique, budgets, méthode pour créer un tableau de bord, mesurer pour investir.

▷ **Lundis 15-22 juin**

MANAGEMENT

Manager et impliquer votre équipe

Mieux manager pour développer la performance et la cohésion de votre équipe : savoir se positionner, mieux communiquer, gérer une situation délicate, motiver.

▷ **Jeudis 2-9-16 avril**

Gérer les conflits

Comprendre le mécanisme d'un conflit pour mieux y faire face et apporter les solutions adaptées : l'écoute active, rétablir le dialogue, gestion des émotions, s'affirmer dans le non, comment réagir.

▷ **Lundis 8-15 juin**

INFORMATIQUE

Premiers pas sur Internet : navigation et messagerie

▷ **Lundi 23 mars**

Gérer un Cloud et sauvegarder vos données

▷ **Lundi 29 juin**

Bien utiliser sa tablette / son Smartphone

▷ **Mardi 14 avril**

WORD niveau 1

▷ **Vendredis 20-27 mars et 3 avril**

WORD niveau 2

▷ **Lundis 4-11 mai**

EXCEL niveau 2

▷ **Vendredis 12-19-26 juin**



CATALOGUE DES FORMATIONS

Edition 2020



ARTISANS, FAITES UNE PAUSE !

Ressourcez-vous en vous formant...



Concevoir vos documents publicitaires

▷ **Lundis 15-22-29 juin**

DIGITAL

Découvrir et comprendre les réseaux sociaux – niveau 1

▷ **Lundi 30 mars**



FORMATIONS DIPLOMANTES ET LANGUES

La CMA 74, c'est aussi des formations diplômantes et l'apprentissage des langues avec :

- l'**ADEA**, pour maîtriser l'ensemble des compétences de gestion d'une entreprise (bureautique, gestion, communication, commercial),

- le **BM (Brevet de Maîtrise)**, la plus haute qualification professionnelle de l'artisanat, pour viser l'excellence,

- **les langues** pour apprendre ou approfondir une langue étrangère : anglais, italien, allemand, espagnol, russe.

FACEBOOK PRO : créer votre page professionnelle

▷ **Lundi 6 avril**

INSTAGRAM / PINTEREST : les réseaux sociaux de l'image

▷ **Lundi 25 mai**

Améliorer votre présence sur les réseaux sociaux – niveau 2

▷ **Jeudi 18 juin**

GOOGLE MY BUSINESS : développer votre visibilité locale

▷ **Lundi 8 juin**

Analyser et booster la visibilité de votre site internet avec **GOOGLE ADWORDS / ANALYTICS**

▷ **Mercredi 15, jeudis 16-23 avril**



LOGICIELS TECHNIQUES

INKSCAPE : l'alternative gratuite à ILLUSTRATOR

▷ **Jeudis 2-9-16 avril**

Valoriser votre activité grâce à de belles photos

▷ **Mardis 5-19 mai**

LES MARCHÉS PUBLICS

Dématérialisation des marchés publics

▷ **Vendredi 10 avril**

CHORUS PRO : Logiciel de facturation des marchés publics

▷ **Vendredi 15 mai**

COMMERCIAL

Développer, fidéliser votre clientèle

▷ **Jeudis 2-9 avril**

Réussir votre négociation commerciale

▷ **Lundis 4-11-18 mai**



Fichiers clients (conforme RGPD) : la clé d'une prospection réussie !

▷ *Lundis 8-15 juin*

Gestion de projet

▷ *Mardis 9-16 juin*

COMPTABILITÉ

TVA : les bonnes pratiques

▷ *Jeudi 26 mars*

DOLIBARR : créer des devis et factures conformes

▷ *Mardis 2-9 juin*

EBP Comptabilité : les bases

▷ *Mercredis 3-10-17-24 juin*

DÉVELOPPER SON EFFICACITÉ ET CELLE DE VOTRE ÉQUIPE

Apprendre à lâcher-prise

▷ *Mercredis 1-8 avril*

Adapter votre management aux générations Y Z

▷ *Mardi 30 juin*

Formation de formateurs

▷ *Mardis 5-12-19-26 mai*

Communiquer efficacement : faire passer vos messages et convaincre

▷ *Mercredis 6-13-20 mai*

RÉGLEMENTAIRE

Investir dans l'immobilier

▷ *Mercredi 15 avril*

SST Maintien et actualisation des compétences

▷ *Lundi 4 mai*

Bonnes pratiques de l'hygiène et maîtrise du risque sanitaire

▷ *Lundis 11-18 mai*

La retraite : à tout âge, ça se prépare !

▷ *Lundi 25 mai*

Payer moins d'impôts

▷ *Jeudi 18 juin*



DES DIAGNOSTICS FORMATION

Nous vous accompagnons pour identifier vos besoins en formations. Prenez rendez-vous pour échanger à ce sujet avec une conseillère.

▷ Service formation - CMA 74 - Tel : 04 50 23 14 71 - formation@cma-74.fr - cma-74.fr



JOURNÉES EUROPÉENNES
DES MÉTIERS D'ART
MATIÈRES À L'ŒUVRE

SALON
DES MÉTIERS D'ART
DE HAUTE-SAVOIE

3, 4 ET 5 AVRIL
À LA CMA 74



Coordonnées Par



INSTITUT
NATIONAL
MÉTIERES
D'ART



Grand mécène national



Fondation
Bettencourt
Schueller

En partenariat avec



Soutenues par



Chambre
de Métiers
et de Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Chambre
de Métiers
et de Artisanat
HAUTE-SAVOIE



VENTE EN LIGNE ET DROIT DE RÉTRACTATION

Le droit de rétractation, les différentes étapes de la commande, les délais de livraison, le remboursement : tous ces éléments applicables au e-commerce sont encadrés par la loi.

Vendre en ligne conduit à respecter plusieurs obligations. Tout d'abord, le consommateur bénéficie d'un droit de

rétractation qui lui permet d'annuler le contrat conclu à distance dans un délai de 14 jours calendaires. Celui-ci court à partir du lendemain de la réception du bien pour les ventes de biens, et à partir du lendemain de la conclusion du contrat, dans le cas des prestations de service. Quand il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai de rétractation est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois, la loi prévoit des exceptions au droit de rétractation pour, notamment, les biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés, les ventes de biens périssables, les prestations de services d'hébergement (non résidentiel).

Quand un droit de rétractation est proposé, les conditions, les délais et les modalités doivent être indiqués. Si les frais de renvoi sont à la charge du consommateur, il faut ainsi le souligner. En cas de droit de rétractation exercé après les délais, l'information sur l'obligation du consommateur de payer des frais supplémentaires doit être formulée pour que cette dernière soit valide. Enfin, les coordonnées



du professionnel doivent être énoncées.

Le consommateur peut se rétracter sans justifier sa décision. L'exercice du droit de rétractation a pour effet d'annuler le contrat : le professionnel doit rembourser la totalité des sommes versées (y compris les frais de livraison initiaux), sans retard injustifié et dans les 14 jours à compter de la date de rétractation. Le remboursement peut être différé jusqu'à la réception des biens ou jusqu'à ce que le consommateur ait fourni une preuve d'expédition des biens. Le remboursement doit se faire par le même moyen que celui utilisé par le consommateur pour l'achat, sauf accord du consommateur pour se faire rembourser autrement. Le consommateur est tenu de restituer ou de renvoyer le bien, sans

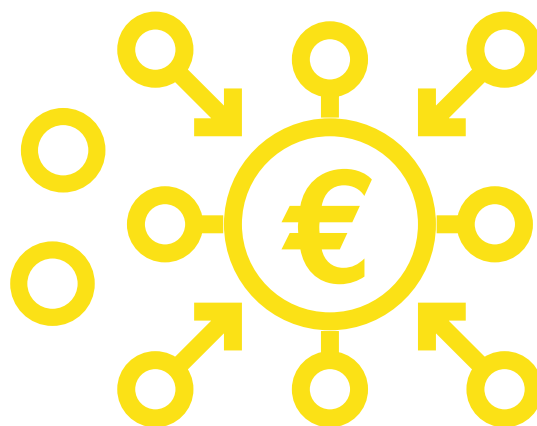
retard excessif, dans les 14 jours à compter de la communication de sa décision de se rétracter en prenant à sa charge les frais de retour.

Dans une offre électronique, les différentes étapes à suivre pour conclure le contrat doivent être indiquées ainsi que les moyens techniques permettant à l'utilisateur, avant la conclusion du contrat, d'identifier les erreurs commises dans la saisie des données et de les corriger. Les langues proposées pour la conclusion du contrat doivent elles aussi être énoncées. Enfin, il faut indiquer les moyens de consulter les règles commerciales auxquelles l'entreprise est soumise.

Quant aux délais de livraison ou de l'exécution de la prestation de service, ils doivent être obligatoirement indiqués par le professionnel.



PENSEZ AU FINANCEMENT PARTICIPATIF



Le crowdfunding ou financement participatif permet aux TPE et PME de financer leurs projets en mettant en relation des porteurs de projet et des contributeurs via des plateformes dédiées. Ce type de financement répond au besoin d'évoluer et d'innover des entreprises.

COMMENT FONCTIONNE LE FINANCEMENT PARTICIPATIF ?

Le principe est simple, il consiste à recueillir des fonds en incitant une communauté de personnes à financer des projets entrepreneuriaux. La mise en relation se fait sur Internet par l'intermédiaire d'une plateforme dédiée. Les personnes séduites ou intéressées par un projet investissent le plus souvent des sommes modestes en échange d'une contrepartie, d'une prise de participation dans l'entreprise ou d'un taux d'intérêt selon le mode de financement participatif choisi par l'entreprise.

EN PRATIQUE, QUELLES SONT LES ÉTAPES ?

L'artisan doit définir avec précision le projet pour lequel il souhaite se lancer dans une campagne de financement et le montant qu'il souhaite récolter selon ses objectifs. Il doit ensuite réfléchir aux différentes formes de financement participatif : le don, le prêt ou la prise de participation, au regard du gain espéré et de la nature de son activité.

COMMENT CHOISIR LA PLATEFORME

Les plateformes de financement participatif sont souvent spécialisées dans un domaine d'activité : alimentation, agriculture, services aux PME, sport, voire dans un type de financement. Ainsi, et pour ne citer que quelques exemples, KissKissBankBank, l'un des leaders mondiaux du crowdfunding dédié à l'innovation, touche tous les domaines d'activité et se tourne vers le développement économique local. Autre exemple, Incit'financement est une plateforme régionale spécialisée dans des levées de fonds conséquentes. Par exemple pour le projet Masterbox qui propose des coffrets-cadeaux inédits avec une sélection de produits artisanaux Made in France, l'initiateur du projet espérait ainsi récolter 300 000 euros grâce à ce type de campagne. Au vu de la multitude de plateformes de financement participatif, le choix doit répondre à différents critères : plateforme généraliste ou spécialisée, internationale, nationale ou locale en fonction des fonds espérés, du marché visé par l'entreprise et de la nécessité d'une communication limitée ou très large.

CRÉER SA COMMUNAUTÉ

Une fois le projet défini et la plateforme sélectionnée, reste à favoriser le bouche à oreille pour constituer une communauté de donateurs. Une étape qui passe par la mise en forme de la page de campagne et le talent de l'artisan pour raconter son histoire, son aventure qui séduiront le maximum de donateurs. On sait en effet que pour obtenir 100 donateurs, il faut toucher 5 000 personnes qui ont vu et/ou entendu parler du projet. Un défi certes, mais à l'heure des réseaux sociaux rien d'impossible. Pour autant, le porteur de projet doit à l'évidence avoir préalablement constitué un réseau significatif.

Au bout du compte, les avantages d'une campagne de financement participatif sont multiples. Outre la somme récoltée pour créer ou développer une entreprise et qui peut permettre dans certains cas d'obtenir d'autres financements, le crowdfunding permet de tester un projet auprès de milliers de personnes et de fédérer une communauté, offrant ainsi une formidable vitrine à l'entreprise et à ses produits.

▷ **Plus d'informations :**
service économique



MADE IN LA YAUTE

Fabriqués près de chez vous ! Les produits artisanaux s'affichent...

MAMISMO

Thierry Maglione
Meythet
mamismo.com



Chaussons en matières recyclables. Polaire et fourrure synthétique 100 % polyester, semelle antidérapante 100 % latex naturel, possibilité d'ajout d'une semelle intérieure. Couleurs présentées : parme et corde. 45 € la paire de chaussons

CŒUR GOURMAND DES ALPES

Caroline Bonnin
Contamine-sur-Arve
coeurgourmanddesalpes.com



Biscuit au fromage d'Abondance agrémenté d'oignons frits, fabriqué avec de la farine bio, du pur beurre frais et de l'Abondance fermière de la fruitière des Chenevifs. 5,30 € le sachet de 120g



Biscuit au fromage de Beaufort. 6,00 € le sachet de 120g

LE CHAMONIARD

Didier Simond
Chamonix Mont-Blanc
lechamoniard.com



Couteau pliant Le Chamoniard grand modèle, dont le manche représente la forme du Mont-Blanc et la pyrogravure la première ascension du sommet par Jacques Balmat en 1786. 95 €



Couteau Le Chamoniard en résine et Lichen barbu. 139 €

74%

des artisans et commerçants pensent être mal protégés en cas de problème de santé*

ET VOUS ?

Pour le savoir, nos conseillers experts vous proposent un diagnostic gratuit personnalisé de votre couverture en santé et en prévoyance.

CONTACTEZ-NOUS :

Rachel Bally – 06 84 50 27 87 – r.bally@alptis.fr – alptis.org

PARTICULIERS - INDÉPENDANTS - ENTREPRISES



SANTÉ



PRÉVOYANCE



ASSURANCE DE PRÊTS



ÉPARGNE RETRAITE



FINANCEMENT



Prévention - Assurance - Financement

*Source : Étude Observatoire de la Prévoyance / OpinionWay.

Alptis Assurances - Intermédiaire d'assurance - 25 cours Albert Thomas 69445 Lyon Cedex 03 - Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € - RCS Lyon 335 244 489 - N° ORIAS : 07 005 850 - www.oriass.fr
N° TVA : FR37335244489 Assurance de responsabilité civile professionnelle et garantie financière conformes au Code des assurances. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

MENEZ VOS AFFAIRES AVEC BEAUCOUP D'ASSURANCE

PROFESSIONNELS



Découvrez nos offres assurance :

- Protégez votre activité professionnelle avec **ASSUR-BP MULTIRISQUE PRO**
- Assurez votre véhicule avec **ASSUR-BP AUTO DES PRO**



**BANQUE
POPULAIRE** 
AUVERGNE RHÔNE ALPES

Document à caractère publicitaire non contractuel.

Les contrats ASSUR-BP Multirisque Pro et ASSUR-BP Auto des Professionnels sont assurés par BPCE IARD et les prestations d'assistance sont mises en oeuvre par BPCE IARD, entreprise régie par le Code des assurances. BPCE IARD, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 euros entièrement versé. 401 380 472 RCS NIORT – N° TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472 – CODEAPE 6512 Z – Siège Social : Chaban 79180 CHAURAY

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit – Siren 605 520 071 – RCS Lyon – Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015 – Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle – 69003 LYON - N° TVA intracommunautaire : FR 00605520071 – SOCIÉTÉ DE CAUTION MUTUELLE ARTISANALE AUVERGNE RHONE ALPES – « SOCAMA AURA », Société de caution mutuelle au capital minimum 3 048.98 €. Siège social : 4 Bd Eugène Deruelle 69003 LYON 398 409 482 RCS LYON – Crédit photos : iStock – Janvier 2020.